



Comité consultatif d'aménagement du territoire

Procès-verbal 3

Le mercredi 5 février 2020

17 h 30

Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*

Présents

Président :	Conseiller Scott Moffatt
Conseillers :	Glen Gower, Jan Harder
Représentants du public :	Aileen Duncan, Cal Kirkpatrick, Carolyn Mackenzie, Tom Moss, David S. Renfroe, Cora Lia Taraciuk

Absents

Vice-président :	Mohammed al Riffai
Représentants du public :	Shannon Bassett, Farrah Issa, Anne-Claude Schellenberg, Bradbrooke Smith, Jack Stirling

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 1 – le 18 mars 2019

Procès-verbal 2 – le 25 septembre 2019

ADOPTÉS

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION, DE L'INFRASTRUCTURE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1. PRÉSENTATION – REVUE DE L'ANNÉE 2019 DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION, DE L'INFRASTRUCTURE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
-

Recommandation

Que le Comité consultatif d'aménagement du territoire prenne acte de la présentation à titre d'information.

Doug James, Don Herweyer et Dana Collings donnent la présentation au Comité. Une copie de leur diaporama est conservée au greffe municipal.

Le Comité pose des questions au personnel concernant les sujets suivants :

- Droits de demande d'aménagement et recouvrement des coûts.
- Calendrier lié aux lignes directrices sur l'aménagement urbain.
- Cartographie des quartiers où tout est à 15 minutes de marche.
- Infrastructure sociale.
- Espaces publics, parcs et compensation tenant lieu de parcs.
- Plans d'améliorations communautaires.
- Installations de production et de vente au détail de cannabis.
- Calendrier associé à l'examen des politiques en matière de ressources en agrégats après l'adoption du nouveau Plan officiel.

SUITES À DONNER

- La Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique (DGPIDE) étudiera les options qui s'offrent à elle pour informer les représentants du public (ex. : transmission d'une note d'information avec l'ordre du jour, communications destinées aux représentants du public, hyperliens

menant à des renseignements déjà présentés sur le site Web), et proposera une formule aux conseillers membres.

- La DGPIDE fournira de l'information aux membres sur le calendrier de l'examen du plan d'améliorations communautaires. Elle consultera les parties concernées (ex. : public, Building Owners and Managers Association) dans le cadre de cet examen.

Le Comité PREND ACTE de la présentation à titre d'information.

2. PRÉSENTATION DU PLAN DE TRAVAIL 2020 PROVISOIRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION, DE L'INFRASTRUCTURE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Recommandation

Que le Comité consultatif d'aménagement du territoire prenne acte de la présentation à titre d'information.

Doug James, Don Herweyer et Dana Collings donnent la présentation au Comité. Une copie de leur diaporama est conservée au greffe municipal.

Le Comité pose des questions au personnel concernant les sujets suivants :

- Développement du transport en commun à la Place d'Orléans et vérification portant sur le renouvellement des infrastructures à Orléans.
- Mise à l'essai d'une méthodologie pour la tenue de vérifications similaires dans d'autres secteurs, comparaison avec le processus associé au plan secondaire de la rue Bank, et comparaison de la méthode de priorisation du financement avec d'autres zones.
- Initiatives Bâtir des banlieues meilleures et plus intelligentes.
- Blocage en matière d'examens technique et juridique concernant les demandes d'aménagement.
- Étude du retrait par rapport au couloir ferroviaire.
- Définition du terme « logement abordable », exigence concernant les dispositions juridiques à mettre en place, incidence des droits de demande d'aménagement sur l'abordabilité des logements, et zonage d'inclusion.
- Calendrier du regroupement de zonage après la révision du Plan officiel; fragmentation de ce regroupement dans différentes zones, notamment en priorisant le voisinage des stations du train léger.
- Résultats de l'étude sur la location et l'hébergement de courte durée, mise en œuvre et application.
- Offre de renseignements sur le site Web de la Ville au sujet des normes touchant la location à usage d'habitation et les biens-fonds.

SUITE À DONNER

- La DGPIDE déterminera quels renseignements sur les normes de location à usage d'habitation il serait possible de publier sur le site Web de la Ville.

Le Comité PREND ACTE de la présentation à titre d'information.

3. MISE À JOUR – PLAN OFFICIEL

Recommandation

Que le Comité consultatif d'aménagement du territoire prenne acte de la mise à jour à titre d'information.

Don Herweyer donne une présentation au Comité. Une copie de son diaporama est conservée au Bureau du greffier municipal.

Le Comité pose des questions au personnel concernant les sujets suivants :

- Règles touchant aux toits verts et Plan directeur sur les changements climatiques.
- Croissance autour des carrefours et des corridors, y compris les artères de transport en commun, et nécessité d'un zonage permettant la création d'emplois dans ces zones.
- Possibilités d'utilisations du sol non résidentielles autour des aéroports.
- Cartographie et préparation d'un plan transversal des quartiers, notamment des secteurs urbains intérieur et extérieur, et rythme relatif de la croissance.
- Consultation de groupes démographiques variés, comme les jeunes, dans le cadre du processus de consultation sur le Plan officiel.

Le Comité PREND ACTE de la présentation à titre d'information.

TRAVAUX DU COMITÉ

4. CALENDRIER DES RÉUNIONS 2019-2022

Recommandation

Que le Comité consultatif d'aménagement du territoire adopte le calendrier des réunions 2019-2022.

ADOPTÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 11.

Coordonnateur du comité

Président